

Un grand défi : intervenir, partout sur le terrain, sur les financements des objectifs sociaux

par Paul Boccara

Après le conseil européen d'Amsterdam, la déclaration de politique générale de Lionel Jospin et les premiers actes du gouvernement de gauche, il y a des défis très importants pour les interventions des travailleurs et des citoyens. L'heure n'est ni à l'attentisme ni aux imprécations devant les insuffisances et les obstacles, mais à l'action imaginative et rassembleuse sur le terrain.

Dans notre société, l'utilisation de l'argent s'oppose à des objectifs sociaux de progrès. De nombreuses contradictions se maintiennent dans les orientations de Lionel Jospin, surtout au niveau des moyens financiers. Pour les dépasser, on peut avancer partout des propositions, non seulement sur les salaires, l'emploi ou les dépenses sociales, mais sur les financements correspondants. On peut s'organiser pour cela dans des luttes articulées à des débats comme ceux des « rencontres citoyennes ».

Lors du conseil d'Amsterdam, la contradiction entre recul face aux exigences des capitaux financiers et avancées pour l'emploi et le social a nettement penché du côté du recul, en contradiction avec les critiques adressées au pacte de stabilité pendant la campagne électorale. Mais des possibilités restent ouvertes, et une partie décisive va sans doute se jouer dans les six mois sur la monnaie unique ou une autre construction monétaire.

Dans la déclaration de politique générale de Lionel Jospin, à côté de quelques satisfactions et ouvertures, on constate une relation entre la faiblesse, la restriction ou l'inexistence de moyens financiers nouveaux (rien sur les banques et le crédit ni sur les charges financières qu'ils font peser contre l'emploi, à l'opposé de la déclaration commune PS-PCF) et la limitation des mesures et objectifs sociaux, à

part les appels sur les 700 000 emplois jeunes. Comment parler des valeurs éthiques de la politique sans mettre en cause les valeurs financières ?

Quels jugements porter sur l'action du gouvernement au plan européen et sur les deux décisions prises à Amsterdam ?

Il y a une contradiction entre l'adoption du pacte de stabilité monétaire et la résolution pour l'emploi, laquelle ne fait pas encore du tout le poids. Cependant, il y a aussi des contradictions internes dans chacune des deux démarches.

Le pacte de stabilité aggrave les restric-

tions budgétaires des critères de Maastricht. La réduction des dépenses budgétaires sociales – éducation, santé, logement, services publics – tend à diminuer la croissance de la production et donc les recettes publiques, relançant les déficits et les endettements publics et sociaux. Mais les luttes pour arracher des dépenses, affectées de façon efficace et concertée, permettraient à terme, au contraire, par une nouvelle croissance et le relèvement des recettes publiques et sociales, un autre mode de réduction des déficits. Ce type de réduction des déficits serait beaucoup plus sûr et durable, même s'il devait intervenir après un relèvement provisoire du déficit,



La contradiction est manifeste entre l'adoption du pacte de stabilité monétaire et la résolution pour l'emploi

bien ajusté, pour favoriser une croissance nouvelle. En ce qui concerne la résolution sur l'emploi adoptée par le Conseil européen, outre sa faiblesse, cette résolution est marquée par de fortes contradictions internes. L'emploi fait l'objet de recommandations, sans obligations ni sanctions. On évoque un « niveau d'emploi élevé » et non le plein-emploi, ou mieux une sécurité d'emploi-formation ; ou la réduction des « coûts de travail hors salaires », des cotisations sociales, dans une logique d'abaissement des charges salariales et donc de la demande.

Pour les financements, le gouvernement français a demandé des dépenses budgétaires européennes pour des travaux d'infrastructure. Mais les dirigeants allemands ont refusé une contribution supplémentaire au budget européen. En réalité, l'expansion du crédit, avec des charges financières ou des taux d'intérêt abaissés pour l'emploi, et une création monétaire dans ce sens, est une meilleure solution : cela créerait directement des emplois, tout en permettant une demande plus forte adressée à nos partenaires européens.

L'appel à la Banque européenne d'investissement, qui a été retenu, renvoie, certes, à une solution crédit à taux d'intérêts abaissés pour l'emploi, notamment pour les PME.

Mais cette banque lève en principe ses ressources sur le marché financier : d'où les exigences de rentabilité et la grande insuffisance des fonds ne répondant pas aux besoins de création massive d'emplois. Un enjeu serait de transformer cette banque pour la relier à une création monétaire européenne et à une expansion nouvelle des crédits de tout le système bancaire dans chaque pays européen. Cela s'opposerait à la monnaie unique et exigerait une monnaie commune.

La pression possible des luttes en France sur les graves contraintes monétaires européennes

Cependant, les questions européennes ne sont pas hors de portée des interventions des travailleurs et des citoyens. Concrètement, deux types d'actions sont possibles. D'abord, et par-dessus tout, pour des exigences concrètes d'emplois et de financements pour des emplois des banques et des institutions financières en France. Et, ce, avec des abaissements des charges financières des entreprises, c'est-à-dire des taux d'intérêts prélevés par les banques, y compris des refinancements d'une partie de ces crédits à moyen et à long terme par la Banque de France, avec une création monétaire pour l'emploi. Ce qui pousserait à des créations monétaires en Europe, s'opposant à la monnaie unique qui vise la restriction monétaire et de hauts taux de change de l'euro pour les placements financiers. Au contraire, la

création de monnaie commune, permettant de tirer des monnaies nationales des autres pays, favoriserait des achats entre pays européens pour les demandes internes à chacun afin de développer les emplois, les formations, les recherches, une autre croissance de la production en coopération. Les luttes en France pour d'autres utilisations de l'argent pour l'emploi peuvent ainsi, comme jamais, se relier à des luttes concertées au plan européen sur tel ou tel secteur concret comme l'automobile, ou au niveau global, comme le report de l'euro et la renégociation.

Autre action possible : autour des dépenses budgétaires de progrès social. Cela pourrait remettre en cause les critères d'austérité budgétaires de Maastricht et avoir un contrecoup au niveau des conditions du passage à l'euro, qui éventuellement ne seraient pas remplies, malgré la réaffirmation par Lionel Jospin du respect des échéances. Le passage à l'euro pourrait être reporté, en liaison avec le besoin de renégocier afin de dépasser les dispositions du traité et, pourquoi pas, en définitive, la monnaie unique elle-même, en conformité avec le premier type d'actions primordial sur la création monétaire contre le chômage.

A propos du pourcentage de déficit budgétaire dans le PIB qui ne devrait pas dépasser 3 % selon les critères de Maastricht, certains experts font état d'une prévision pour 1997 de 3,8 % et d'autres de 3,3 %. L'évocation des 3,8 % contribue à faire pression contre des dépenses sociales importantes afin d'observer le respect en tendance de 3 % en 1998, comme l'a déclaré le Premier ministre. Mais les dirigeants allemands se contenteront-ils d'un taux d'environ 3,5 % ou 3,7 % en 1997 et de l'engagement d'être plus prêt de 3 % en 1998 ?

Dans sa lettre de cadrage sur les priorités budgétaires pour 1998, le Premier ministre propose de « donner la priorité (...) à la lutte pour l'emploi » tout « en réalisant l'union économique et monétaire aux échéances prévues ». Mais ce deuxième objectif s'oppose en fait à la priorité à l'emploi.

En outre, le gouvernement espère que la conjoncture se redressera, y compris par ses mesures, en escomptant ainsi de meilleures rentrées fiscales et sociales en 1998, sans nécessiter de nouvelles compressions. Mais en réalité, ces mesures limitées par la décision de ne pas augmenter les dépenses budgétaires globales, ni de réaliser une expansion monétaire, influenceront assez peu sur la croissance. Et, par ailleurs, la conjoncture internationale connaît de premiers ralentissements de l'activité aux Etats-Unis et pourtant des risques de durcissement de leur politique monétaire qui l'aggraverait encore, en raison de l'excès d'inflation boursière. De

plus, pèsent aussi sur la perspective les tendances au relèvement des taux d'intérêts à long terme, qui s'exercent déjà du fait, notamment, des pressions du Japon menaçant de retirer des capitaux du marché financier américain dans le bras de fer avec le yen contre la baisse du dollar.

Par parenthèse, aux Etats-Unis comme au Japon, on utilise l'expansion monétaire pour la croissance à l'opposé de l'Allemagne et de l'Europe, même si chez eux comme chez nous on ne développe pas assez la demande interne pour développer les populations, ce qui freine la croissance d'ensemble.

Comment promouvoir les interventions pour d'autres financements, en relation avec les orientations annoncées de la nouvelle politique gouvernementale ?

Avec les « rencontres citoyennes », pourquoi ne pas organiser des comités ou des forums pour des propositions décentralisées d'objectifs sociaux et de financements correspondants, avec les syndicats, les associations de chômeurs, des élus, des citoyens ? En s'appuyant sur les salariés des banques et des institutions financières, ainsi que sur les services publics de la Banque de France et de l'Insee, la transparence sur les financements des entreprises et des services publics serait recherchée. Ce serait une sorte d'audit permanent, non seulement sur les finances publiques, mais sur les relations entre les entreprises et les banques. On pourrait exiger ainsi des abaissements des charges financières des crédits à moyen et long terme, avec des aides publiques, une expansion du crédit appuyée sur des refinancements des grandes institutions publiques – de la Caisse des Dépôts ou du Crédit National jusqu'à la Banque de France.

Il s'agit de baisser les taux d'intérêt payés pour les crédits à l'investissement réel d'autant plus qu'il fait plus d'emplois. Et il s'agit aussi, de façon corrélative, de faire pression sur les taux d'intérêts perçus pour les placements financiers évinçant l'investissement réel et l'emploi.

A ce sujet, on peut souligner que le ministre des Finances fait des déclarations un peu contradictoires. D'un côté, on nous dit : pas d'expansion monétaire et du crédit à cause des contraintes de la réalisation de l'euro ; d'un autre côté, on affirme que les taux d'intérêts ont déjà baissé et qu'il ne s'agit donc pas d'agir là-dessus. En fait, ils ont très peu baissé pour le moyen et le long terme, en étant toujours bien au-dessus du taux de croissance réel, et ils connaissent même, actuellement, des tendances au relèvement.

En réalité, il convient d'agir à la fois sur la demande de consommation (relèvement des salaires et des dépenses publiques sociales) et sur les conditions de la pro-



L'action pour des crédits pour l'emploi et pour des dépenses sociales peut remettre en cause les critères de Maastricht. Le passage à l'euro pourrait ainsi être reporté...

duction : avant tout, abaissement des taux d'intérêt exigés pour le crédit à l'investissement et réduction des placements financiers, mais aussi productivité supérieure par la qualification, la recherche-développement, la coopération.

Des comptes et, à partir de là, des propositions alternatives en deux parties – dépenses et ressources – pourraient être établis et avancés publiquement, à tous les niveaux. Lors de la Conférence nationale sur l'emploi, des droits et des pouvoirs nouveaux, notamment sur les financements, peuvent être réclamés. Mais on doit commencer immédiatement, malgré le report à la rentrée de cette conférence, face aux urgences des décisions européennes de l'automne et avant la fin de l'année.

Contenus et points d'appui des interventions sur les financements concrets

On peut préciser quelques-uns des contenus et des points d'appui éventuels d'interventions en évoquant cinq questions.

■ Tout d'abord, les luttes, avec les chômeurs et les précaires, pour de bons emplois et de bonnes formations : pour les jeunes, afin de bien tenir les promesses des 700 000 emplois, pour de bons emplois et formations publics et privés ; pour les chômeurs de longue durée ;

contre les licenciements, pour des maintiens ou des reclassements équivalents, en améliorant fortement les dispositions légales dans ce sens et non pas en regrettant par rapport à elles.

■ Ensuite, la réduction au plus vite du temps de travail : 35 heures et moins, sans réduction des salaires, mais en organisant, à partir de cette réduction la création d'emplois : ce qui exige d'autres pouvoirs et utilisations de l'argent.

Il convient, à propos de ces deux premiers points, de souligner que le ministre de l'Emploi et de la Solidarité a relancé les propositions d'abaissement des charges sociales pour l'emploi, mesures dont le caractère pervers a pourtant été démontré :

– abaissement des charges salariales globales pour certains groupes de salariés et contagion à la baisse pour tous les salaires (à l'opposé de l'abaissement des charges financières et de sa contagion à tous les revenus financiers) ;

– effet de substitution de ces emplois, « aidés » par des cadeaux au patronat, à d'autres emplois (à l'opposé d'une aide à la baisse des taux d'intérêt pour des investissements permettant des créations d'emplois vraiment nouvelles).

On peut pourtant, en ce qui concerne notamment les emplois des jeunes dans les entreprises, s'appuyer sur la décision du

ministre de l'Emploi d'utiliser autrement les importants fonds publics gâchés dans des aides à l'emploi inefficaces. Il s'agirait de demander de les affecter à la baisse des taux d'intérêt des banques, et non pas à une prétendue meilleure aide pour toujours diminuer les charges salariales, ce qui serait encore largement inefficace et pervers, en vue désormais de vrais nouveaux emplois, .

■ Troisième point : l'appui sur les services publics et les entreprises nationalisées, avec de nouvelles coopérations, notamment pour les recherches-développement ; des critères d'efficacité sociale des fonds, économisant les coûts financiers et matériels ; des pouvoirs d'intervention, des bureaux d'embauche proposés...

A propos des privatisations, dont l'arrêt a été admis en principe, mais qui font de nouveau l'objet de pressions multiformes, il convient de souligner ce qui suit. Les entreprises publiques ont effectivement besoin d'importants capitaux nouveaux et de coopérations étendues sans précédent. Mais on peut répondre à ces exigences objectives autrement que par les privatisations. Tout d'abord, on peut conclure des accords de coopérations à long terme, avec des entreprises françaises ou étrangères, sans passer par des prises de participation.

Ensuite, il convient de distinguer :

– la propriété, avec la possibilité à côté de la propriété étatique d'autres actionnaires publics, par exemple les régions ou des entreprises publiques ;

– les conditions de financement, pas tellement l'appel au marché financier (avec toutes ses pressions contre l'emploi) en cas d'insuffisance de fonds publics, mais le crédit à long terme et aussi la possibilité de bonifier les taux par des fonds publics, c'est-à-dire de réduire les taux d'intérêt des crédits à long terme ou même de certains emprunts, sur le marché financier ;

– la gestion, pouvant favoriser la promotion des capacités humaines (emplois qualifiés, formation, recherche).

■ Quatrième point : les luttes sur la santé, l'éducation, le logement social, etc., pour des programmations budgétaires décentralisées et globales.

L. Jospin a annoncé que les dépenses supplémentaires pour les mesures budgétaires de relance sociale (une dizaine de milliards de francs en 1997) seraient récupérées par des économies budgétaires qu'il demande à chaque ministre concerné de réaliser. En outre, D. Strauss-Kahn a évoqué des aménagements éventuels, à la baisse, si l'audit des finances publiques est plus mauvais que prévu. Certes, en ce qui concerne le ministère de l'Emploi, une exception transitoire serait faite dans la mesure où les dépenses nouvelles pour les emplois des jeunes ne pourraient être

immédiatement compensées par les réductions d'aides en cours au nom de l'emploi.

Mais il s'agirait d'une exception provisoire et limitée face à laquelle on pourrait avancer trois contre-propositions :

- développer les dépenses pour l'emploi de façon non transitoire, avec des pouvoirs de propositions des travailleurs ;
- utiliser les fonds publics pour la baisse des charges financières du crédit et non pas des charges salariales ;
- s'appuyer aussi sur le relèvement de la consommation, par les dépenses sociales accrues et par le relèvement des salaires.

■ Enfin, les luttes sur la fiscalité et les prélèvements sociaux... Il est possible d'améliorer les ressources publiques par le relèvement de l'impôt sur le bénéfice des sociétés qui a été considérablement diminué, ou sur les plus-values financières, ou encore par la modification de la taxe professionnelle qui pourrait inclure dans son assiette les placements financiers, avec une péréquation entre collectivités territoriales du fait de la localisation de ces placements dans les métropoles.

Il serait possible d'améliorer les recettes de la Sécurité sociale en taxant les revenus financiers des entreprises (au lieu de renforcer la CSG et la CRDS pesant principalement sur les salaires et retraites) et en faisant cotiser plus les patrons qui font moins de salaires par rapport à leur valeur ajoutée globale produite.

On évoque la nécessité de la réduction des prélèvements publics et sociaux, mais

pourquoi ne pas les augmenter s'ils sont judicieusement affectés, comme par exemple les prélèvements sur les entreprises pour la formation, aux côtés de crédits du système financier et de dépenses publiques à cette fin.

Pour une organisation systématique de l'impulsion par les communistes des luttes sur tous les financements des entreprises et des dépenses sociales

C'est toute une nouvelle culture des luttes qui est en jeu, avec notamment la mutation communiste, mais aussi celle de toutes les organisations sociales.

Elle concerne la capacité à intervenir partout, sur le terrain, pour des propositions décentralisées sur le financement. Un tel changement culturel ne se décrète pas. Mais aussi, on ne peut se contenter de le souhaiter sans chercher à l'organiser avec des mesures concrètes. Il s'agit de substituer à une pédagogie de la soumission à des contraintes considérées comme fatales, une pédagogie de l'intervention pour surmonter les obstacles par des propositions constructives.

On ne peut plus se contenter de réclamer des objectifs sociaux dans les luttes. Dans les « rencontres citoyennes », au-delà des débats sur ces objectifs, il s'agit d'avancer sur d'autres propositions précises, locales, sur l'utilisation de l'argent, convergeant sur des moyens financiers plus globaux aux plans régional, national et même européen.

Cela suppose des capacités et une sensibilité politique sur ces questions, qu'en grande partie nous n'avons pas encore, ni dans le Parti communiste ni dans les autres organisations sociales. Il s'agit de les acquérir tout en luttant, mais cela suppose une véritable reconversion.

Cette organisation nouvelle est urgente. Il y a bien, en effet, toute la durée des cinq ans de la législature. Mais il y a aussi le besoin du lancement immédiat de certains éléments minimaux d'une autre logique sur l'utilisation de l'argent, suffisamment forte par rapport aux insuffisances et contradictions du gouvernement de gauche, en dépit de ses bonnes intentions.

Ces premiers mois vont être cruciaux d'autant plus que des décisions gouvernementales très importantes seront prises à l'automne et avant la fin de l'année, en raison notamment des échéances européennes, qui seront autant de défis à la capacité de lutte décentralisée sur des contre-propositions du mouvement social.

Dans cet esprit, deux propositions d'organisation ont été faites et adoptées au Comité national du PCF de juin :

- créer une Commission nationale pour impulser l'action généralisée sur le terrain sur les questions du financement, en liaison avec les directions fédérales ;
- tenir une séance spéciale du Comité national pour faire le point sur ces questions à l'automne.

A propos du travail possible de cette Commission nationale, dont le contenu et les méthodes se dégageront à l'expérience, on pourrait distinguer pour commencer cinq ensembles de questions très ouvertes.

1° L'organisation : la constitution d'une Commission nationale et, sans doute, de Commissions au niveau fédéral ; des débats, conférences, stages, une rencontre nationale ; des rubriques dans notre presse et nos revues ; des documents pédagogiques très simples mais précis.

2° Les acteurs : depuis les organisations du parti jusqu'aux « rencontres citoyennes », la possibilité de Comités d'action sur les financements ; la liaison avec les Comités d'entreprises, les syndicats, les associations ; avec les élus locaux et nationaux, etc.

3° Les sources d'information : les comptes des entreprises, les rapports économiques aux Comités d'entreprises, l'utilisation d'experts, les données sur les financements des entreprises que possèdent les services publics comme la Banque de France, le Crédit National ou l'Insee ; les budgets publics et les budgets des services publics au niveau décentralisé, etc.

4° Les propositions de financement : qu'il s'agisse des entreprises, avec au cœur l'abaissement des charges financières du système de crédit en faveur d'une croissance riche en emplois et en ressources humaines ; ou qu'il s'agisse des programmations budgétaires publiques, globales et locales avec, non seulement de meilleures utilisations des fonds, mais des dépenses accrues grâce notamment à la taxation des revenus financiers.

5° L'articulation à des objectifs sociaux et réels. Il s'agit des salaires, des emplois, des besoins sociaux, mais concrets sur le terrain local, des entreprises et des services publics. Il s'agit de contre-propositions sur les programmes des entreprises ainsi que sur les programmes des services publics, sans négliger les coopérations entre services, entre entreprises, jusqu'au niveau des relations européennes et internationales. ■



On devrait pouvoir utiliser les données sur les financements des entreprises que possède la Banque de France